

MAIRIE DE BRIE - 16590**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

En exercice : 27

Présents : 24

Procuration : 3

Votants : 27

L'an deux mil vingt quatre

Le : **23 septembre**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.Date de la convocation du Conseil Municipal : **17 septembre 2024****OBJET : D2024-6-5**Décision modificative n° 1
au Budget général**Présents** : BERTHELON S ; BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLIERE M ; GERACI F ; HELION P ; ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; THOS F ; URBAJTEL P ; VRIET L**Ont donné procuration** : GUERIN S à THOS F ; IMARD C à ROUHIER D ; VIEUILLE R à HELION P**Secrétaire de séance** : Fabien GERACI

Lors du Conseil Municipal du 16 octobre 2023, la décision modificative n°1 du Budget général a permis de faire une avance au budget Régie de transports afin de financer les réparations de l'autocar.

Le compte utilisé (276348) s'avère ne pas être le bon. Le remboursement de l'avance par la Régie de transports s'effectue sur le compte 27638.

Il est donc nécessaire de faire une décision modificative afin de régulariser la situation comptable.

Imputation	Intitulé	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Compte 27638	Autres créances immobilisées – Autres établissements publics	22 000,00 €	
Compte 276348	Autres créances immobilisées – Autres communes		22 000,00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, approuve la décision modificative n° 1 au Budget général.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 25 septembre 2024

Pour copie conforme :

En Mairie, le 25 septembre 2024

Le Maire,

Michel BUISSON